
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-dix-huitième séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 29 février 2016, à 15 h 5

Président : M. Steffen Kongstad (Norvège)

* Nouveau tirage pour raisons techniques (7 avril 2017).

GE.17-02516 (F) 030417 030417



* 1 7 0 2 5 1 6 *

Merci de recycler



Le Président : Je déclare ouverte la mille trois cent soixante-dix-huitième séance de la Conférence du désarmement. Nous allons poursuivre le débat de haut niveau de la Conférence en entendant une déclaration de la Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, M^{me} Susana Malcorra. Je suspends la séance pour accueillir notre éminente invitée.

La séance est suspendue brièvement.

Le Président : La séance est reprise. Je voudrais à présent souhaiter une cordiale bienvenue à M^{me} Susana Malcorra, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, et la remercier de s'exprimer devant la Conférence. Madame, vous avez la parole.

M^{me} Malcorra (Argentine) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui et de m'exprimer pour la première fois devant la Conférence du désarmement dans le cadre de mes nouvelles fonctions. Il m'est également agréable de constater la présence de nombreux collègues et amis. Je tiens enfin à vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de participer à ce débat et de partager mon point de vue.

(parle en espagnol)

M. le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement durant la première partie de la session annuelle en cours. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération indéfectibles de la République argentine dans vos efforts visant à obtenir des résultats positifs.

L'Argentine a toujours été l'ardent défenseur du multilatéralisme et du rôle pivot des Nations Unies dans le désarmement nucléaire. Elle a participé activement aux travaux de la Conférence dès le départ, convaincue que c'était la seule instance internationale de négociation sur les questions relatives au désarmement nucléaire et que sa marginalisation n'est pas acceptable. Malheureusement, nul n'ignore que la Conférence est dans une impasse et qu'elle n'a pas du tout progressé dans les négociations puisqu'aucun résultat concret n'a été obtenu depuis 1996. Nous devons réexaminer et reconsidérer cette situation qui est particulièrement préoccupante étant donné les problèmes multiples auxquels la communauté internationale doit répondre en matière de désarmement. De par le monde, nombre de situations exigent que nous assumions – en qualité de membres de la Conférence – notre mandat avec toute la volonté politique qui s'impose.

Comme la Conférence a adopté son dernier programme de travail en 2009 – et qu'elle n'a pas pu le mettre en œuvre pour des raisons procédurales – les membres de la Conférence ne sont pas parvenus au consensus nécessaire pour approuver et adopter un programme de travail qui permettrait de progresser vers des négociations réelles et efficaces. Il nous appartient – c'est une dette que nous avons envers nous-mêmes – de remettre la Conférence en ordre de marche pour qu'elle puisse à nouveau s'acquitter de son mandat et négocier des instruments multilatéraux relatifs au désarmement nucléaire.

Si l'Argentine considère que l'engagement d'une discussion réfléchie sur les méthodes de travail et les procédures de la Conférence, y compris sa composition, est une démarche appropriée et potentiellement enrichissante, elle estime en dernière analyse que la réactivation de la Conférence dépendra de la volonté politique de ses membres. Sans cette volonté, il ne sera pas possible de prendre les mesures concrètes qui aboutiront à un programme de travail solide sur le fond, dont l'application soit progressive et qui aboutisse à des négociations efficaces.

L'Argentine a suivi de près les discussions tenues ces dernières années sur ces aspects relatifs au fonctionnement de la Conférence. Elle est ouverte au débat et à la réflexion sur ces questions et est disposée à collaborer avec souplesse mais pragmatisme à la mise au point de propositions nouvelles. D'importants efforts devront être consentis par tous les membres ici présents qui sont engagés dans ce processus : c'est à ce prix que nous pourrons ramener au sein de la Conférence le dialogue, le dynamisme et le débat, ainsi que la capacité de prise de décisions, qui empêcheront qu'elle ne soit marginalisée et lui permettront de remplir sa mission : servir d'instance internationale de négociation sur les questions relatives au désarmement nucléaire.

Je voudrais maintenant partager avec vous quelques éléments de réflexion sur la situation mondiale en matière de désarmement nucléaire et les principaux enjeux qui attendent la communauté internationale en général et la Conférence du désarmement en particulier.

Les objectifs fixés en 1978 à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement n'ont rien perdu de leur pertinence. Dans ce cadre, le Gouvernement argentin a donné la priorité à la question du désarmement nucléaire dans chaque débat, instance ou négociation. Cette approche reflète l'engagement manifeste et constant de l'Argentine en faveur du désarmement nucléaire. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'appeler l'attention sur le fait préoccupant qu'en dépit des efforts consentis ces dernières années, aucun progrès n'a été accompli au regard de la non-prolifération et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le Gouvernement argentin est convaincu que l'élimination totale et complète des armes nucléaires est la seule garantie contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation de telles armes et leurs conséquences irréparables pour l'humanité. Telle est la raison pour laquelle l'Argentine soutiendra et prendra part à tout processus de négociation multilatérale permettant de conduire à l'élimination complète des armes nucléaires de manière irréversible, vérifiable et transparente. L'Argentine accueille avec satisfaction les discussions tenues lors de la précédente Assemblée générale, qui ont abouti à l'adoption de la résolution 70/33 par laquelle l'Assemblée a créé un groupe de travail à composition non limitée pour examiner les mesures juridiques, dispositions légales et normes concrètes et efficaces nécessaires à l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires. Mon pays a appuyé la mise en place de ce groupe et participé activement à sa première session, qui s'est terminée vendredi dernier, le 26 février.

L'Argentine appuie également l'initiative visant à étudier les conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes nucléaires. Elle partage la préoccupation relative à l'impact que pourrait avoir l'utilisation d'armes nucléaires sur l'humanité et s'engage à rester profondément engagée dans ce processus.

Au niveau régional, j'aimerais souligner les débats et les prises de position intervenus ces dernières années dans le cadre de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Les résultats ont été exprimés dans diverses déclarations sur le désarmement nucléaire et par une volonté claire de négocier un instrument juridiquement contraignant portant interdiction des armes nucléaires.

Monsieur le Président, Messieurs les Ambassadeurs: comme le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'a souligné dans son message à la Conférence, la communauté internationale doit passer la vitesse supérieure dans la réduction des stocks existants. Qu'il soit permis à cet égard de rappeler que le groupe d'experts gouvernemental sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires, auquel l'Argentine participe, a achevé ses travaux l'an dernier. Le Gouvernement argentin estime que le groupe d'experts intergouvernemental est prêt à passer à la négociation du traité en question. L'Argentine espère que ce traité, s'il se concrétise, offrira à la fois une chance et un moyen global de se rapprocher de l'objectif du désarmement nucléaire.

Pour illustrer l'importance des négociations multilatérales et du règlement pacifique des conflits, l'Argentine voudrait appeler l'attention sur l'accord au sujet du programme nucléaire iranien, dont elle prend acte. Elle a appuyé l'adoption du Plan d'action global conjoint en juillet 2015, convaincue qu'il s'agissait d'une solution complète et d'une contribution positive à la non-prolifération et à la sécurité internationale, qui respectait en même temps le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. L'Argentine s'est réjouie de l'annonce, en janvier 2016, selon laquelle l'Iran avait accompli toutes les démarches nécessaires à la mise en application du Plan d'Action.

L'Argentine réaffirme sa condamnation des essais nucléaires conduits par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier. La République argentine considère qu'il est impératif que les obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité soit respectées, que la République populaire démocratique de Corée revienne dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et que les conditions de la reprise des

activités et garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le pays soient réunies. L'Argentine condamne également le tir d'une fusée spatiale utilisant la technologie des missiles balistiques, également en violation des résolutions du Conseil de sécurité, ce qui ne peut qu'aboutir à davantage d'instabilité.

Enfin, je tiens à vous faire savoir que le Gouvernement argentin regrette qu'aucun document final n'ait été adopté par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. Pour l'Argentine, ce n'est pas le bon message à envoyer à la communauté internationale. Partie intégrante de la zone exempte d'armes nucléaires d'Amérique latine et des Caraïbes créée par le Traité de Tlatelolco de 1967, première zone de ce type au plan mondial, établie dans une région fortement peuplée, l'Argentine regrette également que la conférence prévue en 2012 sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient n'ait toujours pas eu lieu.

Monsieur le Président, je ne terminerai pas sans vous souhaiter à nouveau plein succès dans votre mandat à la tête de la Conférence, sans vous assurer, vous-même et vos successeurs à la session annuelle en cours, du soutien et de la coopération indéfectibles de la République argentine, et sans rappeler à tous les membres que ce sont eux qui détiennent les clefs pour redonner de l'élan à la Conférence.

Le Président : Je remercie M^{me} Malcorra pour sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre la séance quelques instants pour raccompagner M^{me} Malcorra.

La séance est suspendue brièvement.

Le Président : Nous reprenons la séance. Nous avons achevé les travaux prévus pour la séance en cours. La prochaine séance de la Conférence du désarmement aura lieu demain matin.

Je donne la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Jo Chol-su (République populaire démocratique de Corée) : Comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de notre plein soutien et de notre entière coopération.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole à la séance en cours, mais suis contraint de le faire dans l'exercice du droit de réponse aux déclarations faites par les représentants de la Slovaquie et de l'Argentine.

La République populaire démocratique de Corée a précisé sa position de principe dans une déclaration faite lors d'une séance plénière de la Conférence du désarmement le 26 janvier 2016 : l'essai de la bombe à hydrogène, qui a été couronné de succès, était une mesure de légitime défense justifiée pour protéger la souveraineté nationale et l'existence de la nation, et pour assurer la paix et la sécurité sur la péninsule coréenne et dans la région. Quant au lancement réussi d'un satellite par la République populaire démocratique de Corée, conduit en application du plan national de développement aérospatial et au titre de la politique pour le développement et l'utilisation pacifiques de l'espace, il s'agit de l'exercice d'un droit indépendant et légitime pleinement conforme aux règles internationales universellement acceptées sur l'utilisation pacifique de l'espace, exercice que nul ne saurait donc calomnier.

Il est grotesque de présenter une mesure de légitime défense justifiée ou le lancement d'un satellite à des fins purement pacifiques comme des facteurs de déstabilisation. Dès lors, la délégation de la République populaire démocratique de Corée rejette catégoriquement les déclarations et les allégations des représentants de la Slovaquie et de l'Argentine. Ils ont indiqué que la paix et la sécurité mondiales n'allaient pas sans confiance. Je ne suis pas certain que condamner ou stigmatiser des États souverains, à l'appui d'allégations mensongères et superficielles, soit un bon moyen de contribuer à apaiser les tensions sur la péninsule coréenne ou de promouvoir la paix et la sécurité mondiales.

Cela étant dit, je voudrais saisir cette occasion pour indiquer que je prendrai la parole à une prochaine séance pour préciser plus avant la position de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président : Je remercie le représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration.

J'étais sur le point de dire que la Conférence du désarmement tiendra sa prochaine séance plénière demain matin, le mardi 1^{er} mars, à 10 heures. Les représentants de la Finlande, de la Norvège, de la Fédération de Russie, du Qatar, de la Grèce et de Cuba feront des déclarations.

La séance est levée à 15 h 25.